

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY**

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal, tenue le 16 mars 2020 à 19h30 à la salle du conseil située au 309, 4^e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Martin Boulet, Christian Nadeau, Rémi Fontaine et Gaston Lessard formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, dir. générale et secrétaire trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE : Monsieur le maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-03-25: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'ouvrir la séance qui avait été ajournée et d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Adoption de l'ordre du jour
- 3 : Acceptation de l'offre pour les travaux de réfection de la Route Sirois et du Rang 5
4. Demande d'aide financière pour travaux de réfection de la Route Sirois et du Rang 5
- 5 : Période de questions
- 6 : Levée de la séance

2020-03-26 : DEMANDE D'AVIS JURIDIQUE POUR L'APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX DE LA ROUTE SIROIS ET DU 5ÈME RANG

Considérant la recommandation de la firme d'ingénieurs CIMA dans le dossier de réfection de la Route Sirois et du 5ème Rang, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu à l'unanimité de demander un avis juridique concernant la conformité du plus bas soumissionnaire ayant déposé une offre pour cette réfection.

À l'unanimité.

5 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2020-03-27 : ASSEMBLÉE AJOURNÉE

Considérant la demande d'avis juridique demandé, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'ajourner la séance jusqu'au 23 mars à 19h30. Il est 20h10.

À l'unanimité



Je, Alain Talbot, maire; atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 avril 2020.